



Téléphone : 04.50.01.43.27
FAX : 04.50.01.43.28

ADRESSE MAIL
mairiebloye@wanadoo.fr

SITE INTERNET
www.bloye.fr

FACEBOOK
Mairie Bloye

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

LUNDI
8H30-12H00

MARDI
16H30-19H00

JEUDI
8H30-14H00

**DANS CE
NUMÉRO :**

Edito	1
Autres informations	1
Les Moments Forts	2 à 5
Infos communales	6 à 7
Associations	8 à 9
Autres informations	10 à 12
A vos Agendas	12

MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 4

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre
2022

Bloyennes, Bloyens,

La pause estivale étant proche pour une majorité d'entre vous, j'espère que vous allez profiter de cette période pour partager de bons moments entre amis, en famille, même éloignés.

Mais tout ça ne sera pas simple pour tout le monde, car la période Covid est toujours présente. De plus, la forte hausse des prix et le conflit aux portes de l'Europe n'arrangent rien.

Malgré tout, essayons de rester positifs et de ne pas baisser les bras, j'espère que tout cela va se terminer rapidement.

Au nom du conseil municipal, du personnel et moi-même, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances, en espérant vous retrouver en pleine forme à la rentrée.

Votre Maire
Patrick DUMONT

AUTRES INFORMATIONS

MATERNELLES AGREEES

Nous avons la chance d'avoir sur la Commune des assistantes maternelles agréées par le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de Haute-Savoie. Si vous cherchez une «nounou», prenez contact avec elles.



Nom	Adresse	Numéro téléphone	Capacité d'accueil restante au 14/06/2022
COLLOMB Marianne	282, Route de Massingy	06.40.94.30.29	0 place
LAMBERT Maude	590, Route de Ballentrand	06.18.80.22.16	0 place

Les Moments Forts

REUNION PUBLIQUE POUR LA VIDEOPROTECTION



Le vendredi 06 Mai 2022 à 20h00 s'est tenue une réunion publique au foyer rural «Yves de Mouxy» en présence de Monsieur le Maire, Patrick DUMONT, l'adjutant de la gendarmerie d'Annecy, Fabien SAYOU. Ce dernier a exposé ce qu'est la vidéoprotection et a informé de la législation sur la lecture d'images. Il était également présent en temps que conseiller pour la bonne installation et l'utilisation du système de vidéo et nous

a aidé à établir un diagnostic pour l'avant-projet.

L'installation d'une dizaine de caméras sur la commune devrait voir le jour afin de protéger les bâtiments publics au niveau de la Garde de Dieu (collecte ordures ménagères), l'école, la mairie,... mais aussi afin d'aider les forces de l'ordre lors de procédures d'enquêtes. La diffusion d'un film d'une commune identique à la nôtre avec une installation similaire a été présentée.

Une trentaine d'administrés(ées) était présente. Monsieur le maire remercie les représentants des services des référents sûreté en prévision situationnelle et vidéoprotection, ainsi que les élus et les administrés(ées) présents.

La réunion publique fut suivie du verre de l'amitié.

COMMEMORATION DU 8 MAI 2022

C'est après deux années consécutives de commémoration du 8 Mai dans le respect des mesures barrières du Covid-19 et sous un jour meilleur que ce que nous avons pu connaître, que s'est déroulée, enfin, la cérémonie du 8 Mai, en présence de public et avec moins de restrictions sanitaires !

Monsieur le Maire qui a officié cette cérémonie était entouré des élus(es), de l'ancien Maire, Marcel PEILLAT ainsi que des anciens combattants Messieurs Albert VIBERT, Maurice LAMARCHE et Henri TEULON qui ont fait le plaisir d'être

présents. Monsieur Philippe HECTOR, ancien maire, pris par d'autres engagements, fut excusé. Après une lecture faite en mémoire des anciens combattants et la lecture faite par les enfants de l'école publique, Monsieur Patrick DUMONT, maire de notre village, a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. Une minute de silence fut

observée ; Monsieur le Maire remercie la présence du portedrapeau ainsi que le Réveil Rumillien. Il remercie également les personnes qui ont répondu présentes à cet événement.

Le verre de l'amitié au foyer rural «Yves de Mouxy» clôtura cette commémoration.



FETE DES MAMANS



En ce samedi 21 Mai 2022, a eu lieu la fête des mamans à BLOYE, sous un soleil radieux et une chaleur inattendue pour la saison. Toutes les mamans de la commune étaient conviées par **M. le Maire et l'équipe municipale** pour rendre hommage à leur rôle essentiel au sein de la famille et de la société. Une trentaine de personnes étaient présentes à la cérémonie ainsi que la **doyenne Alice BROISSAND**, qui nous a fait l'honneur d'assister à cet événement.

La fête des mères, célébrée depuis fort longtemps et dans le monde entier, a une valeur extraordinaire et universelle. Pour un petit enfant, sa maman c'est toujours la plus belle, c'est auprès d'elle qu'il sait trouver de l'amour et du réconfort. Un mot, un geste tendre, un câlin suffiront à calmer sa peine. Pour une maman, son petit c'est toujours le plus beau et c'est pour lui qu'elle se fera le plus de soucis.

Monsieur le Maire a lu un discours pour exprimer la reconnaissance que nous devons à toutes les mamans, que l'on doit chérir à tous les instants de la vie. Elles ont un rôle incomparable, irremplaçable : après avoir donné la vie, elles transmettent par leurs conseils et leur exemple toutes les belles qualités de cœur et d'esprit à leurs enfants.

Les trois mamans présentes ont assisté à la lecture d'un très beau poème lu par un enfant de la classe de CM2 de l'école publique. La cérémonie s'est poursuivie par la remise d'un bouquet «aux mamans de l'année», présente à la cérémonie, Mme Catherine SALARDON accompagnée de M. Stéphane COELHO-PEREIRA, parents du petit Armand, Mme Manuela HUGOT-MERLOT, accompagnée de M. Vincent SIMOND, parent du petit Théo, Mme Anaëlle GALINEAU accompagnée de M. Loïc GALINEAU, parents de la petite Zofia.

Ce moment convivial s'est terminé par le traditionnel verre de l'amitié. La municipalité remercie les enfants, les administrés(ées), les élus(es) ainsi que son personnel pour leurs contributions.



Les Moments Forts

LES ATELIERS «GIRAFONS» ET «GRAINES DE MEDIATEURS» POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT.



Christelle MANCUSO de l'Atelier des Bulles a proposé 10 ateliers ludiques en co-animation avec les enseignants pour aider les enfants à **s'entraider, à mieux coopérer et à mieux communiquer, pour réguler** leurs émotions et gérer leurs conflits de façon créative et positive. Ces ateliers de prévention contre les violences entre enfants ont pu voir le jour grâce à une subvention «stop harcèlement» de la région Auvergne Rhône-Alpes et au financement de l'association culturelle et sportive de l'école de Bloye (ACSEB). Ils leur ont permis de dire STOP, de nommer les faits et les comportements qui les dérangent ou qui relèvent du harcèlement et de les signaler.

«Le harcèlement est un déséquilibre de pouvoir, une répétition d'actes délibérés (violence verbale, physique ou psychologique) qui causent du tort sans intention de nuire mais pour faire rire, être populaire, attirer l'attention ou prendre une place».

Le harcèlement c'est l'affaire de TOUS : parents, enseignants et enfants. Pour apprendre, s'épanouir et grandir, les enfants ont besoin de se sentir en sécurité.

Source école.

Madame la Directrice, Mathilde PERRET.



SPECTACLE THEATRE

Depuis le début de l'année, et grâce à une subvention de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, Hélène Lenoir, comédienne, est venue chaque semaine travailler avec l'ensemble des classes. Elle a appris aux élèves à exprimer leurs émotions, à utiliser leurs corps pour s'exprimer. Ils ont ainsi pu présenter le fruit de leur travail

lundi 20 juin dans la soirée devant leurs familles. Chaque classe a offert un spectacle de 15 minutes environ de très grande qualité.

Nous avons également profité de cette soirée pour présenter en quelques mots la formation «Communication non violente» des adultes de l'école. Elle a été proposée grâce à une subvention dans le cadre de la lutte contre le harcèlement. Les enseignants, plusieurs parents et personnes chargées du périscolaire ont pu participer à cette formation proposée par Manibhadri et l'association DECLIC. Pour compléter la soirée l'APE proposait une buvette bienvenue au vu de la chaleur ! Une très belle soirée de rencontre et de convivialité proposée par l'équipe enseignante.



Les Moments Forts

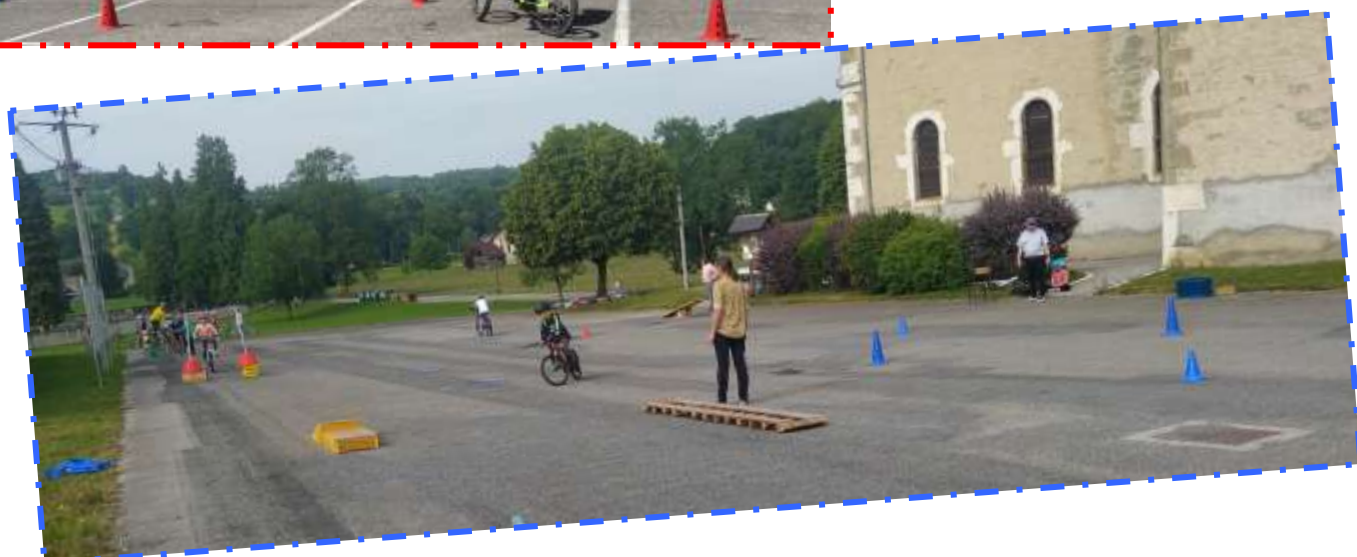


SEMAINE VELO

La traditionnelle semaine vélo a pu se dérouler à l'école du 30 mai au 03 juin. Les maternelles ont pu profiter du parking de l'école pour apprendre à « piloter » leurs vélos sans roulettes en maîtrisant leurs équilibres et trajectoires grâce à des parcours et situations.

Les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 étaient installés sur le parking de l'église ; ils ont ainsi pu se déplacer sur des parcours d'obstacles et rouler sur le chemin de la mairie en respectant les règles de circulation pour les cyclistes. La semaine s'est terminée vendredi matin pour la classe de CM1-CM2 par une balade jusqu'aux étangs de Crosagny.

Merci aux parents accompagnateurs et agréés sans qui cette semaine ne peut pas avoir lieu. Afin d'être sûrs de pouvoir la renouveler tous les ans, il est indispensable d'avoir un nombre de parents agréés suffisant. Ceux-ci commencent à manquer à l'école de Bloye donc si vous souhaitez passer votre agrément (une demi-journée de sensibilisation) pour l'an prochain, prenez contact dès maintenant avec Mme PERRET, directrice de l'école (Ecole de Bloye ce.0740688w@ac-grenoble.fr).



Informations Communales

LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Volontairement ou non, certaines plantes exotiques ont été introduites sur nos territoires et présentent des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. En effet, écologiquement, elle diminue la biodiversité en prenant la place des espèces natives et de leurs ressources et elles perturbent le **fonctionnement de l'écosystème**. **Economiquement, elles nécessitent des travaux** et une gestion coûteuse. Elles détruisent des zones agricoles et déstabilisent certains secteurs comme des routes. Menaçantes sur la santé, elles peuvent être toxiques ou allergènes et provoquer des brûlures.

Une fois installées, elles sont particulièrement difficiles à maîtriser. Il faut agir dès **l'apparition des premiers plants pour espérer les contrôler**. **Aidez-nous à les débuser. Si vous en localisez, soyez prudent, n'intervenez pas vous-même**. Appelez la mairie ou envoyez un courriel à mairiebloye@wanadoo.fr. Joindre des **photos avec le plus de détails possibles, aspect d'ensemble, feuilles, fleurs, tiges,...**, nous permettra d'affiner leur identification et les moyens à mettre en œuvre. Vous pouvez également consulter le site internet de la Communauté de **Communes Rumilly Terre de Savoie à l'adresse suivante : <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Environnement/Lutter-contre-les-especes-invasives#1>**

Petit focus sur celles que nous craignons particulièrement :

LES RENOUÉES GÉANTES.

Nuisibilité : étouffe la concurrence.

LES AMBROISIES.

Nuisibilité : provoque de graves allergies au pollen.

LA BERCE DU CAUCASE.

Nuisibilité : envahissantes et toxiques



LA BALSAMINE DE L'HIMALYA.

Nuisibilité : séduisante mais envahissante.



LES SOLIDAGES

NORD AMERICAINS.
(ou verges d'or).

Nuisibilité : séduisante mais envahissante.



BUDDLEIA OU ARBRES A PAILLONS.

Nuisibilité : menaces pour les insectes.



URBANISME : DECLARATION PREALABLE 2022

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
EDF-ENR (pour BRUAND Eric)	Installation de panneaux photovoltaïques	Accordé
INFINITY ENERGY (pour COPPIN Cédric)	Installation solaire	Accordé
EDF-ENR (pour OSTERBERGER Jean-Pierre)	Installation de panneaux photovoltaïques	Accordé



ETAT CIVIL

Mariage : Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :

- Aurélie ROUSSEAU et Guillaume GIRARD, le 11 juin 2022, domiciliés 4 Impasse des Cîmes, à Rumilly

- Julie-Christie VERBER et Kevin DEVILLERS, le 18 juin 2022, domiciliés 65 Impasse des Acacias à Hauteville-sur-Fier.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Baptême : Nous avons eu la joie de célébrer le baptême de :

- Liam DEVILLERS, le 18 juin 2022

Naissances : Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune :

- Zofia, née le 3 mai 2022, fille de M. GALINEAU Loïc et Anaëlle, domiciliés 280 Route de Massingy.



Décès : Nous avons eu le regret de perdre :

- Madame Bernadette CONVERS, décédée le 20 mai 2022.

RESPECT DU VOISINAGE

Si votre voisin met la sono à fond, si un chien hurle à la mort toute la journée... que faire pour retrouver le calme ? Tentez d'abord de régler le différend à l'amiable, rencontrez votre voisin, expliquez-lui calmement les désagréments que vous subissez et essayez de trouver un arrangement, car on ne vit pas à la campagne comme on vit en ville : on a la chance de connaître son voisin ! La tranquillité est appréciée de tous et elle doit être respectée par tous. Il est donc bon parfois de rappeler, noter et respecter les horaires de tonte, tronçonnage, travaux,... horaires définis par arrêté préfectoral :

⇒ du lundi au vendredi : de 8 h à 20 h,

⇒ le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 de 14 h 30 à 19 h 00,

⇒ le dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

Respecter ces horaires, c'est respecter ses voisins !

N.B. : "Ces obligations ne concernent pas les travaux effectués par les exploitants agricoles"



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE CET ETE

La mairie sera fermée exceptionnellement au public cet été du lundi 8 au lundi 15 août 2022. Merci de votre compréhension.



LOCAL DECHETS VERTS CIMETIERE

Pour rappel, les bacs mis à disposition au cimetière **sont réservés uniquement pour l'usage de celui-ci. Les tontes et déchets verts de particuliers n'y sont pas admis.**

Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité

APE



Chers parents, chers habitants,
C'est sous un soleil de plomb que nous avons eu la joie de vous accueillir en nombre, lors de notre premier concours de pétanque organisé le 14/05 dernier.

Merci, merci, merci !! 😊

Nous sommes également très heureux de vous annoncer que cette année, le vide-grenier reprend du service !!

L'association le Club des Aînés «Les Bons Vivants» et l'APE s'associent pour faire revivre cet événement le dimanche 04/09/2022.

A très bientôt,

L'équipe de l'APE

Le président.



CAB

VOYAGE



Et voilà après presque 20 an passés au Comité d'Animation de Bloye (CAB), fin d'une belle aventure, dernière sortie dans le Rhône..... belle journée conviviale comme on les aime.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné toutes ces années.

Le président.

Patrick DUMONT



CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

CALENDRIER DES EVENEMENTS ASSOCIATIFS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE

- Lundi après-midi de 14h00 à 17h30 : Club des Aînés «les Bons Vivants», président Monsieur Gérard RICHART, tel : 06 87 04 66 35.
- Lundi de 18h15 à 19h00 et mardi de 08h30 à 09h30 : Qi Gong - «Harmonie du Geste», présidente Isabelle VERGUIN, tel : 06 23 73 51 25.
- Mardi de 18h30 à 19h45 et jeudi de 19h00 à 20h00 : Yoga, présidente Madame France ZAMMIT, tel : 06 23 47 04 19
- Mercredi de 09h30 à 10h30 : Naître-Rayonner-Justine (yoga, massages bien-être,...) , **présidente** Justine DUBOIS, tel : 06 60 44 49 88
- Jeudi de 09h15 à 10h30 : «Détente et bien-être-gymnastique», présidente Sylvie SIMOND, tel : 06 14 23 29 21

LE CLUB DES AINES «LES BONSVIVANTS»

Pour information, le Club des Aînés «Les Bons Vivants» reste ouvert tous l'été. Le jeudi 28 juillet 2022 est prévu un pique-nique à la base de loisirs de Lescheraines avec le club. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Gérard RICHART au 06 87 04 66 35.

Le président.

NAITRE- RAYONNER- JUSTINE



Sage-femme de formation, je me consacre actuellement à mon auto-entreprise "Naître.Rayonner.Justine". Je partage avec vous des séances de Green Yoga®, des massages bien-être, des soins énergétiques, des soins sonores, des espaces sacrés. Et quelle joie, à partir de septembre 2022, de proposer un cours de Green Yoga® enfants (6-10 ans) à Bloye tous les mercredis de 9h30 à 10h30 au Foyer Rural «Yves de Mouxy».



Le yoga au service des jeunes : se concentrer, rythmer sa vie, exister, être présent et centré, avoir confiance, être libre de décider en conscience, vouloir ce que l'on fait et non faire ce que l'on veut. Au rythme des postures, du souffle, du jeu, du son, du chant, de la méditation, de la **création, du partage...** de belles séances nous attendent ! Le groupe sera constitué au maximum de 8 enfants.



Chaque séance sera personnalisée en fonction des besoins et de la demande des mini-yogis ! **10€ la séance, tous les mercredis hors vacances scolaires.**

Possibilité de règlement tous les 2 mois (tarif préférentiel de 75€ le cycle de 8 séances).

Pour plus d'informations, me contacter par mail "naitre.rayonner.justine@gmail.com" ou par téléphone 06 60 44 49 88. Namaste !

Autres Informations



FETE EQUESTRE ECURIE DES PIOUS

C'est une journée merveilleusement réussie qu'a eu lieu dimanche 12 juin 2022 pour la fête équestre aux Ecuries des Pious. Les spectateurs ont pu profiter d'une buvette



et d'un repas champêtre à l'ombre des platanes pendant que les cavaliers Pious déroulaient leurs spectacles dans la carrière. Tout était de la partie : le soleil, la bonne humeur, les amis et des poneys



formidablement appliqués.

Merci à tout ceux qui sont venus partager avec nous cette journée.

Source Ecurie des Pious - Madame Marie PAGET

RÉUNION DE CLÔTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

La réunion du vendredi 29 avril 2022 a débuté par quelques mots de la mairie en présence de Madame Séverine FAVERON, 1^{ère} adjointe à la mairie et membre du CCAS, qui a remercié les personnes présentes et excusées, ainsi que la bibliothèque pour toutes ces actions, interventions et nombreuses collaborations avec les différentes associations de la commune tout au long de ces nombreuses années. Etaient également présents/es à cette réunion :

- Pour la bibliothèque, Mesdames Jacqueline BONIAUD, Marie-Paule PONCIN, Esperanza GOURAUD, Dominique PENAMEN, Odile RASSAT,
- Pour l'Association Communale Sportive de l'Ecole de Bloye (ACSEB), Madame Mathilde PERRET,
- Pour l'Association des Parents d'Elèves (APE), Monsieur Julien NONIN,
- Pour l'association «Les Bons Vivants», Madame Nicole BOUCHET.

S'étaient excusés(ées) :

- Pour la bibliothèque, Madame Cécile et Monsieur Michel PARMELAND,
- Pour l'association «Les Bons Vivants», Monsieur Gérard RICHART,
- Pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Madame Marie-Claude GRANGE et Marie-Françoise GENIX.

La parole fut ensuite donnée à la bibliothèque qui à son tour, a fait ses remerciements avec quelques anecdotes et surtout nous a expliqué pourquoi elle souhaitait nous réunir. **En effet, l'association étant complètement arrêtée et les comptes en positif**, la bibliothèque a souhaité faire un don aux différentes associations de la commune, suivant la répartition suivante :

- L'Association des Parents d'Elèves (APE) : don de 1500 €
- L'association «Les Bons Vivants» : don de 800 €
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : don de 500€
- L'Association Communale Sportive de l'Ecole de Bloye (ACSEB) : don de 381,98€.

La réunion se termine par une petite lecture d'un ouvrage pour enfants «Dis, c'est quoi le bonheur ?» suivi d'un petit verre de l'amitié.

CINE D'ETE



QUE FAIRE CET ÉTÉ ?

Durant cet été 2022, et depuis maintenant plus de 10 ans, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie propose aux habitants de son territoire des séances gratuites de cinéma en plein air au cours de la période estivale. **Après une année d'absence, pour**

des raisons sanitaires, le cinéma de plein air revient cet été ! L'occasion pour petits et grands de venir partager un moment à la belle étoile en famille ou entre amis. Venez consulter le programme, de nombreuses surprises vous attendent ! Cinéma de plein air 2022 : c'est donc reparti !

- Vendredi 1^{er} juillet 2022, à partir de 17h30 – Quartier des Grumillons à Rumilly : «LES CROODS 2».
- Vendredi 22 juillet 202, à 22h – Terrain de loisirs à Vaulx : «POLY».
- Samedi 13 août 2021, à 21h30 – Parc de la salle des fêtes à Boussy : «KAAMELOTT».
- Vendredi 19 août 2022, à 21h30 - Stade de foot à Marigny-St-Marcel : «OSS 117, ALERTE ROUGE EN AFRIQUE NOIRE».
- Samedi 27 août 2022, à 21h00 - Parvis du Quai des Arts à Rumilly : «CRUELLA».

Tout le détail de la programmation sur le site internet de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, rubrique Actualités : <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Actualites/Rumilly-Terre-de-Savoie-fait-son-cinema>

PLAN CANICULE ET FORTES CHALEURS : LANCEMENT DE LA VEILLE SAISONNIÈRE ET RAPPEL DES GESTES À ADOPTER PARTOUS

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereuses pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque. A compter du 1^{er} juin, le plan national canicule est activé sur le territoire. Comme chaque année, Santé publique France met en place sa veille saisonnière et rappelle les messages de prévention et les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.

- **S'informer en temps réel et connaître les recommandations sanitaires** à suivre en cas de fortes chaleurs via un numéro vert : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>. Une plateforme téléphonique d'information "Canicule", accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France), est activée l'été à partir du premier épisode de canicule, par la Direction Générale de la Santé (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.
- Les niveaux de vigilance météorologique.
- Conseils et gestes simples à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs : buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour, évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11-21 heures en cas de canicule), préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes, maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais, si votre logement ne peut pas rester frais, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée, salle rafraîchie...), ne buvez pas d'alcool, mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eaux (fruits et légumes), prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, surtout les plus fragiles.
- **Risques liés à la chaleur : reconnaître les signes d'alerte (crampes, fatigue inhabituelle, nausées, vomissements, maux de tête...) et agir en conséquence.**



ATELIERS BIEN VIEILLIR & PREVENTION

Deux ateliers gratuits à destination des séniors, de 65 ans et plus ont déjà eu lieu en juin et juillet 2022,



organisés par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Un troisième atelier aura lieu le vendredi 23 septembre 2022 de 14h30 à 16h30 sur la thématique «lieux de vies collectifs pour séniors : quelles alternatives aujourd'hui?».

Lorsque le logement ne répond plus aux besoins, que l'état de santé demande davantage d'accompagnement, ou que la solitude ou l'isolement sont trop lourds, la question de quitter son domicile peut se poser. Mais pour aller où ? Un atelier pour échanger sur les nouvelles formes d'habiter, en passant de la résidence avec services à la colocation entre séniors, et pour discuter en toute bienveillance de



l'anticipation d'un départ vers un autre chez Soi.

Les inscriptions peuvent être faites auprès du Pôle Social de la Communauté de Communes : 04 50 01 87 00 ; les places sont limitées.

A vos agendas



JEUDI 28 JUILLET : Sortie pique-nique à la base de loisirs de Lescheraines, organisé par le Club des Aînés «Les Bons Vivants», ouvert à tous.

DU LUNDI 08 AU LUNDI 15 AOUT : Fermeture exceptionnelle de la mairie pour congés d'été.

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE : Rentrée scolaire.

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE : Vide grenier/brocante de l'association le Club des Aînés «Les Bons Vivants», et de l'Association des Parents d'Elèves (APE) Place de l'Ecole, ouvert à tous.

DU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022 AU DIMANCHE 15 JANVIER 2023 : Dates d'ouverture et de fermeture de la chasse.

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire PIRON, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Isabelle BOUCHET

Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT

Distribution : Véronique ROUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, Ecole, APE, CAB, Hebdo des Savoie

Ne pas jeter sur la voie publique.